

CABINET DU MAIRE
Mairie de Wingles
26 rue Jules Guesde
62410 WINGLES
Tél. : 03.21.08.69.08
E-mail : sebastien.messent@wingles.fr

À Wingles, le 3 mai 2023

Objet : mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses festivités, la municipalité de Wingles organisera l'événement Summer Wingles, du 8 au 22 juillet 2023. Durant cet événement, des emplacements seront délivrés pour y accueillir une activité commerciale en dehors de la buvette et de la restauration.

L'emplacement alloué sera assujéti à un conventionnement entre la ville et le commerçant, encadrant le reversement d'une partie du chiffre d'affaires de ce dernier, en échange de la gratuité de la mise à disposition de l'emplacement.

L'emplacement et l'activité correspondent à celles d'un foodtruck ou équivalent.

Dans ce souci de qualité, d'hygiène, de respect des visiteurs, la municipalité de Wingles a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 20% sur l'expérience professionnelle,
- 20% sur la provenance des produits proposés.
- 30% sur l'intérêt de la manifestation,
- 20% l'esthétique du foodtruck et sa cohérence avec la teneur festive et estivale du projet communal.

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les articles que vous souhaitez vendre, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

- L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature ;

- Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement ;
- De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Dossier complet à retourner avant le jeudi 25 juin 2023 à 12h00, délai de rigueur, à l'attention de : Monsieur le Maire de Wingles, 26 rue Jules Guesde, 62410 Wingles

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Sébastien MESSENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end, and a small dot above the vertical line.